SERVICES DE COMPENSATION
FIDELITY CANADA[MC]

Politique de confidentialité de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i.

Aperçu

La présente politique de confidentialité vise à expliquer comment Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (**SCFC**) recueille, utilise, divulgue et protège les renseignements personnels (renseignements concernant des personnes physiques identifiables, appelées « **particuliers** » ci-après). La présente politique est complémentaire à la Politique de confidentialité de Fidelity Canada et concerne SCFC en particulier. Elle s'applique à l'ensemble des comptes émis par SCFC et doit être lue conjointement avec les ententes afférentes aux services que nous rendons à nos clients, y compris nos clients de courtage à qui nous procurons des services de compensation et d'autres services connexes. Elle encadre en outre la conduite de tous les employés de SCFC en matière de renseignements personnels.

SCFC s'engage à protéger le caractère privé et confidentiel de tous les renseignements personnels dont elle dispose.

Dans la présente politique, les termes « **nous** », « **notre** » ou « **nos** » renvoient à SCFC et à ses sociétés affiliées qui procurent des services de courtage, de compensation et de garde des valeurs mobilières.

Collecte et utilisation des renseignements personnels

SCFC tient à ce que vous compreniez bien la nature des renseignements personnels qu'elle recueille, les raisons pour lesquelles elle le fait, la façon dont elle les utilise et les moyens qu'elle prend pour les protéger. SCFC conserve les renseignements personnels conformément aux exigences réglementaires.

SCFC peut recueillir des renseignements personnels sur des particuliers auprès de ses courtiers ou de l'une des sources suivantes :

- demandes ou formulaires (notamment, le nom, l'adresse, le numéro d'assurance sociale, la date de naissance, la valeur des actifs et le revenu);
- activité du compte d'un particulier (notamment, l'historique des opérations et l'information sur le solde);
- agences d'information sur les consommateurs (notamment à des fins d'évaluation de la solvabilité d'un particulier pour détenir des produits sur marge);
- autres tiers fournisseurs de services (notamment à des fins de vérification de l'identité d'un particulier et d'analyse des produits et services dont ce particulier peut avoir besoin);
- autres sources requérant un consentement (qu'un particulier pourrait avoir donné à son courtier ou à d'autres institutions, notamment lors du transfert d'avoirs à SCFC).

Nous utilisons les renseignements personnels recueillis aux fins suivantes :

- dans le cours normal des activités de l'entreprise pour ouvrir, maintenir, administrer ou assurer le service de comptes clients, y compris, mais sans s'y limiter, pour faciliter le processus d'ouverture de compte et la prestation de service à la clientèle (incluant les services rendus par des tiers mandataires ou sociétés affiliées);
- la conformité aux lois fédérales et provinciales et à la réglementation propre au secteur en vigueur;
- la vérification de l'identité d'un particulier et la protection contre la fraude;
- les services d'audit et de comptabilité;
- la surveillance, la conformité et la production de rapports requis par la loi;
- les services de reprise en cas de sinistre (qui peuvent inclure les transferts transfrontaliers de renseignements).

En tant que client, vous pouvez choisir, de façon indépendante, les renseignements que vous souhaitez partager avec votre courtier, la manière dont ceux-ci peuvent être utilisés et à quel moment ils doivent être mis à jour, sauf disposition contraire de la loi.

Communication de renseignements personnels

SCFC ne vend ni ne transmet des renseignements personnels à des tierces parties pour la commercialisation de leurs propres produits et services.

Cependant, SCFC pourrait communiquer des renseignements personnels que nous recueillons sur nos clients actuels, potentiels et passés ainsi que des renseignements personnels que nous utilisons pour fournir des services à notre clientèle de courtage, et lorsque la loi ou la réglementation l'exige ou le permet, les communiquer à des organismes d'application de la loi, à des autorités en valeurs mobilières et à des organismes d'autoréglementation.

SCFC pourrait également communiquer des renseignements personnels (qui peuvent inclure les transferts transfrontaliers de renseignements de la manière décrite ci-après) à ses sociétés affiliées relativement aux fins pour lesquelles SCFC utilise des renseignements personnels, y compris, mais sans s'y limiter, pour ouvrir, maintenir, administrer ou assurer le service de comptes clients.

De plus, SCFC pourrait communiquer des renseignements personnels, conformément aux lois en vigueur, relativement à une réorganisation envisagée ou réelle de ses activités, un financement ou une cession, une vente ou autre transaction visant la disposition d'une partie ou de la totalité de ses activités ou actifs, y compris afin de permettre aux parties à une transaction envisagée d'effectuer la vérification diligente nécessaire pour déterminer s'il faut procéder à la transaction. SCFC s'efforcera, dans le cas d'une cession ou d'une vente, de veiller à ce que le cessionnaire ou l'acheteur n'utilise ou ne communique que les renseignements personnels qu'il obtient de SCFC, et ce, essentiellement aux mêmes fins que celles décrites dans la présente politique. En outre, SCFC pourrait communiquer des renseignements personnels afin d'obtenir une garantie de protection ou de faire une demande d'indemnisation aux termes de ses polices d'assurance.

Les particuliers qui ouvrent ou maintiennent un compte auprès de SCFC consentent à la communication de leurs renseignements personnels à une tierce partie ou à une société affiliée et aux fins décrites ci-dessus.

Transfert de renseignements personnels

SCFC pourrait transmettre des renseignements personnels que nous recueillons sur nos clients actuels, potentiels et passés et sur les clients de notre clientèle de courtage et de tierces parties non affiliées comme suit :

- aux fournisseurs de services qui nous aident dans l'offre de service à notre clientèle;
- aux conseillers juridiques afin d'obtenir des conseils en matière juridique.

Nos fournisseurs de services sont tenus de préserver la confidentialité des renseignements personnels que nous leur transmettons, de les utiliser aux seules fins de procurer les services spécifiés par SCFC, et de protéger ces renseignements d'une manière comparable à la protection que fournit SCFC. Si l'un de nos fournisseurs de services était situé à l'extérieur du Canada, il serait assujetti aux lois du territoire dans lequel il exerce ses activités, et la communication de vos renseignements, notamment au gouvernement ou aux organismes gouvernementaux de ce territoire, serait soumise à ces lois. Nos fournisseurs de services sont actuellement situés au Canada (sauvegarde aux États-Unis), alors que les données sont stockées principalement au Canada et au Royaume-Uni. De plus, il est possible que les données des clients recueillies et traitées par SCFC au Canada soient accessibles aux sociétés de Fidelity en Inde.

Protection des renseignements personnels

SCFC croit que la protection des renseignements personnels est le fondement d'une relation de confiance.

Nous avons recours à des mécanismes de contrôle physiques, technologiques et officiels, et nous adaptons périodiquement ces contrôles aux modifications des exigences réglementaires et aux progrès technologiques.

SCFC restreint l'accès aux renseignements personnels à ceux dont la fonction l'exige pour développer, promouvoir et fournir nos produits et services. L'enregistrement des renseignements personnels est conservé seulement aussi longtemps que cela est requis ou comme le dicte la loi.

Accès aux renseignements

SCFC prend toutes les dispositions raisonnables pour assurer l'exactitude et la pertinence des renseignements personnels, et à cet égard, se fie à sa clientèle de courtage et à ses clients particuliers pour qu'ils l'informent de toute modification à apporter aux renseignements personnels contenus dans nos dossiers.

Dans certaines circonstances prévues par la loi, les clients particuliers peuvent avoir accès à leurs renseignements personnels contenus dans nos dossiers.

Selon son territoire de résidence, une personne peut avoir des droits supplémentaires, comme le droit de faire communiquer ses renseignements personnels dans un format technologique structuré et d'usage courant.

Les options ci-dessus peuvent être exercées par écrit à :

SCFC
Service à la clientèle
483 Bay Street
Bell Trinity Square, South Tower, Suite 200
Toronto (Ontario) M5G 2N7
1 833 706-5983

Demandes de renseignements ou plaintes

Si un client suspecte une inconduite, il ou elle a le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée et de SCFC. De plus, SCFC a établi un programme pour répondre aux préoccupations et gérer les incidents de confidentialité. Elle a désigné une « personne responsable de la protection des renseignements personnels » et des personnes déléguées pour traiter les plaintes liées à la confidentialité, ainsi que des rôles et responsabilités pour prendre les mesures appropriées.

Vos renseignements personnels sont protégés par des mesures de protection appropriées afin de préserver leur confidentialité. Par ailleurs, veuillez noter que même si des mesures d'atténuation sont en place, aucun système n'est entièrement sécurisé.

Le suivi de la conformité de la présente politique en matière de confidentialité incombe au Service de la conformité de SCFC. Veuillez acheminer vos demandes de renseignements ou plaintes concernant la présente politique en matière de confidentialité à l'adresse suivante :

SCFC
Chef de la conformité
483 Bay Street
Bell Trinity Square, South Tower, Suite 200
Toronto (Ontario) M5G 2N7
1 833 706-5983

Dernière mise à jour : 25 février 2025